

A D O DISTRIBUTION

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES
AU CAPITAL DE 5.000 EUROS

Siège Social : 3 RUE DES MOISSONS, 77220 PRESLES-EN-BRIE
R.C.S Bobigny : 909 493 108

PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES DU 01/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre le premier janvier à 09h00, au siège social.

Est Présent :

Monsieur DEHEB Omar, né le 24 février 1990 à l'Hay-les-Roses 94240, de nationalité française demeurant au 3 rue des Moissons, 77220 Presles en Brie

Monsieur DEHEB Ali, né le 04 janvier 1970 à Debila (Algérie) de nationalité Algérienne demerant en Algérie) : Cité Nadhour 39000 Eloued

Formant la totalité du capital sociale de la société

1.

L'assemblée est présidée par Monsieur DEHEB Omar

Il tient à disposition les pièces suivantes :

- Rapport de gestion et comptes annuels
- Texte de la résolution

RÉSOLUTION UNIQUE

Après avoir pris connaissance du fait que les fonds propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, Le président unique de société A D O DISTRIBUTION S.A.S. **Monsieur DEHEB Omar**, né le 24 février 1990 à l'Hay-les-Roses 94240, de nationalité française demeurant au 3 rue des Moissons, 77220 Presles en Brie décide de poursuivre l'activité de la société à la date du 01 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

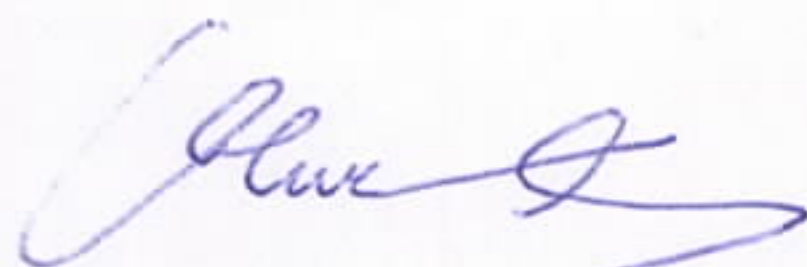
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par Le Président présent.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait en TROIS exemplaires Originaux

A la Courneuve, le 1^{er} janvier 2024

Monsieur DEHEB Omar



Monsieur DEHEB Ali

